



Éditorial

L'été amène parfois à de curieuses réflexions. Sans doute parce que l'on consacre plus de temps à la rêverie et à l'observation de notre étrange monde ? Ainsi me suis-je demandé s'il n'y aurait pas une thèse à écrire sur la différence de traitement des moyens de transport dans les romans, les films, les fictions et autres séries télévisées.

On sait que le vélo fait de plus en plus partie du paysage urbain. Mais il reste cependant absent de la quasi totalité des scénarios à la télévision. Tout au plus aperçoit-on quelques figurants en arrière plan ou dans des plans larges. Pour un héros, le vélo est proscrit. De toute évidence il serait jugé ridicule. Peut-être est-ce parce que la plupart des fictions ne sont pas descriptives de « la vraie vie » mais proposent de nous plonger dans d'autres mondes plus glamour, plus luxueux ou au contraire plus sordides ? En tout cas reconnaissons-le : une poursuite à vélo aurait moins de gueule qu'une méga poursuite automobile bourrée d'effets spéciaux et de cascades en tout genre !

Le cinéma me semble avoir un temps d'avance dans le traitement des changements sociologiques. Sans remonter au « Voleur de bicyclette », des films récents comme « Le gamin au vélo », « Alceste à



Si vos coups de pédale vous mènent en Italie, dans le parc naturel de Cinque Terre au bord de la Méditerranée, ne manquez pas cette improbable piste cyclable aménagée sur un ancien tracé de chemin de fer surplombant la mer (aujourd'hui dévié), et passant à travers de longs tunnels ; fraîcheur garantie !

Photo Ludovic Fouché

● 8 septembre

Tour Alternatiba

● 11, 12, 13 septembre

Festival « Ouvre la voix »

● 16-22 septembre

Semaine de la mobilité

● 4 octobre

Bourse aux vélos

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : bordeaux@fubicy.org

Bloc-notes

● Mardi 8 septembre

Tour Alternatiba (p. 3)

● 11, 12, 13 septembre

Festival « Ouvre la voix »

● 16 au 22 septembre

Semaine de la mobilité (p. 3)

● Dimanche 4 octobre

Bourse aux vélos (p. 2)

● Samedi 10 octobre

Remise en selle (p. 2)

bicyclette », « Le vélo de Ghislain Lambert », voire « Tandem », parlent d'un moyen de transport que nous connaissons bien. Et dans de nombreux films on voit des déplacements à vélo.

Quand à la littérature... difficile à dire ! Au lieu de rêvasser à la place du vélo dans les médias culturels français j'aurais mieux fait de lire un peu plus !

Bonne rentrée à tous.

● Alain Guérineaud

PS. La thèse reste donc à écrire...

À VOS VIDÉOS !

Notre nouveau site internet s'enrichit d'une rubrique vidéo. Qu'elles soient amusantes, instructives ou autres, vos vidéos seront bienvenues pour l'animer. Si vous avez des idées mais pas de caméra, nous pourrions éventuellement nous en faire prêter une. Nous attendons vos œuvres avec impatience.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 129

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

EN AVANT POUR LA REMISE EN SELLE !

Eh oui, le vélo peut être utile au quotidien ! En ville, il permet d'aller rapidement d'un point à un autre, pour se promener, rejoindre son lieu de travail, faire des courses (et ce sont les sacs qui portent), emmener les enfants, aller dîner chez des amis, et tout à sa guise. Alors, si cela fait un peu longtemps que vous n'êtes pas montés sur votre petite reine, ou si rouler en ville n'est pas votre habitude, venez donc à nos matinées de remise en confiance et de bons conseils pour trouver naturellement votre place à vélo sur la chaussée. Choisissez vos dates (**samedis 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre, de 9h30 à 12h30**), et inscrivez-vous par téléphone auprès de Vélo-Cité.

Mais bien sûr, la plupart des lecteurs de ce cher bulletin sont des cyclistes chevronnés : à eux d'être les ambassadeurs de la bicyclette en invitant leur entourage à nous rejoindre et à profiter de ces remises en selle.

Dimanche 4 octobre BOURSE AUX VÉLOS

Une belle occasion à saisir ! Alors préparez vos vélos trop petits, trop grands, ceux qui ne sont plus adaptés à votre usage, ceux des enfants qui ont grandi, et amenez-les à partir de 9h30 place de Munich, sur les quais près des Quinconces. Nous nous occupons de la vente.

Vite vite un vélo pour la rentrée ? Nous ouvrons les portes à la vente à partir de 11 heures, mais pour avoir le choix passez dès 9 h 30 prendre un ticket d'entrée numéroté.

La marche à suivre est détaillée sur notre site web. Parlez-en à vos amis, à vos voisins. Les vélos ont plusieurs vies !



VÉLO-CITÉ FORME DES « INITIATEURS À LA MOBILITÉ À VÉLO »

Sur la base du référentiel national établi par l'instance de coordination *Apprentissage de la mobilité à vélo*, Vélo-Cité propose du **6 au 8 octobre** prochain une formation d'initiateurs à la mobilité à vélo.

Cette formation (24 heures en tout) est destinée aux bénévoles et salariés d'associations d'usagers et de sécurité routière, aux enseignants, animateurs, professionnels du secteur social, aux forces de l'ordre et responsables d'auto-école. Elle doit leur permettre de conduire des séances de vélo-école au terme desquelles les participants pourront se déplacer à vélo de façon autonome dans la circulation générale.

Plus généralement, les initiateurs ainsi formés seront amenés à former à leur tour différents publics à la mobilité à vélo, en milieu urbain et périurbain, et à animer des activités de découverte, d'initiation et d'éducation à la pratique du vélo en ville.

Il ne reste que quelques places, contactez-nous vite !

● François Nora



FORUMS DES ASSOCIATIONS

C'est la rentrée, retrouvez-nous :

À Talence, au Dôme le samedi 5 septembre (10 heures - 18 heures) ;

à Mérignac, à la maison des associations le samedi 12 septembre ;

à Bruges, le samedi 12 septembre (9 heures - 13 heures) ;

à Bordeaux, le dimanche 13 septembre au hangar 14 (Cap Asso).

Si nous ne sommes pas présents dans votre commune, c'est que les membres du CA et nos bénévoles sont déjà sur d'autres terrains. Donc si vous souhaitez représenter Vélo-Cité l'an prochain, faites-le nous savoir. C'est avec plaisir que nous vous conseillerons et vous trouverons de la compagnie pour tenir un stand.

Mardi 8 septembre

TOUR ALTERNATIBA, LA TRANSITION EST LÀ !



Une des plus importantes mobilisations citoyennes sur le climat de cette année 2015 arrivera **le 8 septembre** à Bordeaux. Il s'agit du Tour Alternatiba, un périple long de 5600 km, parti **le 5 juin** de Bayonne et qui doit aboutir **le 26 septembre** à Paris, où se tiendra fin 2015 l'important sommet international sur le changement climatique, dit COP21.

Pendant près de quatre mois, de drôles de vélos de trois et quatre places, symbolisant la transition écologique et la solidarité, traversent ainsi 187 territoires dans six états européens. Ils portent le message de l'urgence climatique et font la promotion des alternatives concrètes permettant de freiner le dérèglement climatique en cours.

Ces alternatives sont nombreuses, dans tous les domaines (alimentation et agriculture, habitat, transports, énergie, économie, emplois, collectivités locales, etc.). Non seulement elles permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique mais elles contribuent à créer une société plus humaine, plus durable, plus juste et solidaire, en un mot plus désirable. Avec notre petit vélo, nous contribuons à une des solutions alternatives. Nous invitons donc tous nos adhérents et sympathisants à se joindre à vélo, sur skate ou à rollers aux 5 derniers kilomètres de cette étape du Tour Alternatiba et à participer ainsi à une grande vélorution.

Le rendez-vous de cette vélorution est fixé **mardi 8 septembre** sur la place de la Bourse à Bordeaux à 18 heures, pour un circuit qui nous mènera jusqu'au quartier Ste-Croix. Un repas sera proposé au P'tit grain vers 19 h 30 avant un concert à 21 heures à la Rock School Barbey.

En Gironde le Tour à vélo arrivera par le Verdon le **7 septembre**, fera étape à Pauillac et Blanquefort avant Bordeaux. À chaque étape auront lieu des rencontres et animations. Les dates et les programmes de toutes les étapes se trouvent sur www.alternatiba.eu/tour2015.

● Catherine Joanlance

Lundi 7 Septembre

Etape Saintes - Le Verdon - Pauillac

Gratuit pour tous

11h30 / Accueil des cyclistes du Tour au bac du Verdon - Vélorution jusqu'au port ostréicole et déjeuner local Exposition sur l'érosion du trait de côte - CPIE Curuma. Sensibilisation sur l'Extraction de Granulat - Une pointe pour tous.

14h30-16h30 / Parcours en Bateau dans l'Estuaire jusqu'à Pauillac

16h30 / Arrivée à Pauillac & Animations avec Une pointe pour tous, La Passiflore, le sorbier des Oiseaux & autres associations du Pays Médoc ainsi que les Petits Débrouillards / Soirée conviviale & Echanges autour de la thématique "Agricultures et Enjeux climatiques"

Mardi 8 Septembre

Etape Pauillac - Blanquefort - Bordeaux

12h / Déjeuner à Blanquefort : Repas partagé et animations avec l'ABC et les associations locales pour un moment musical et de détente - Les Colonnes

18h / Arrivée à Bordeaux - Accueil des cyclistes du tour Place de la Bourse

18h - 19h / Vélorution - Déambulation revendicative et festive à Vélo dans la ville

19 - 21h / Arrivée de la Vélorution sur la Place Dormoy - Repas convivial et populaire - Assiettes préparées et Buvette - avec les signataires d'Alternatiba Gironde

21h / Grand Concert Gratuit à la Rock School Barbey face à la place Dormoy

Mercredi 9 Septembre

Etape - Bordeaux

E spectacles concerts

9h-18h / Animations et ateliers au sein des écoles & centres de loisirs - CréaQ Etu/Récup. Petits débrouillards. Achille et Ciboulette. Violette Sicre. CPCV Aquitaine. Cycles et Manivelles - Sensibilisation du jeune public à l'environnement, au changement climatique, au jardinage écologique, à la pratique du vélo, à la récupération et au réemploi.

19h30 / Conférence-débat "changements climatiques et négociations Internationales / COP21" Rencontres avec les signataires d'Alternatiba Gironde

Jeudi 10 Septembre

Etape Bordeaux - St André de Cubzac - Montlieu la Garde

10h / Départ du Tour Alternatiba de Bordeaux - Place Ste Croix

Midi / Arrivée du Tour à St André de Cubzac - Repas partagé en musique - Salle Mascaret et poursuite du tour jusqu'à l'étape du soir à Montlieu la Garde.

Vous aussi contribuez à la réussite de cet événement rejoignez-nous ! gironde@alternatiba.eu

16-22 septembre

SEMAINE DE LA MOBILITÉ



Grand déploiement d'activité cette semaine-là pour Vélo-Cité ! Les réjouissances commencent même un peu avant la date officielle, voyez plutôt.

Avec Bordeaux Métropole : participation au *Village de la mobilité* à Cap Sciences le **lundi 14 septembre** (stand, commission sur les transports de Bordeaux métropole, conférence sur les bienfaits de l'activité physique).

Avec le PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives) : *Parking day* le **vendredi 18**. Il s'agit de s'approprier pendant quelques heures quelques places de stationnement automobile pour en faire un espace convivial (tables, boissons, discussions, lectures), histoire de montrer ce que seraient (peut-être) nos rues si elles n'étaient pas couvertes de voitures.

Avec la maison de quartier du Tauzin à Bordeaux : participation à *Cité Cap*, des olympiades sportives pour les enfants et les familles, le **vendredi 18** (circuit vélo pour les enfants).

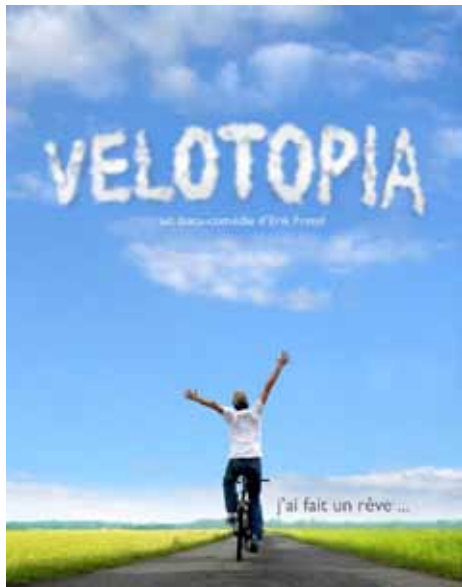
Avec la MNE (maison de la nature et de l'environnement) : *Bougeons écologiquement*, **samedi 19** place Renaudel (Ste Croix) : balade à vélo à 16 heures avec Yves Simone, stand toute l'après-midi et apéro concert le soir.

Et également : une exposition de photos de vélos dans les locaux de Bordeaux métropole, un point info sur les vélo-écoles (sur les quais, **mercredi 16** au matin), et une surprise !

Pour des détails, consultez la page web de Vélo-Cité, d'autant que quelques zones de flou subsistent encore dans notre programme en ces derniers jours d'août !



RIEN QUE POUR VOS YEUX



Il y avait foule en ce 2 juin au cinéma Utopia de Bordeaux pour l'unique diffusion en salle du documentaire d'Erik Frérel, Vélotopia. La météo clémente n'incitait pas à s'enfermer, mais on comptait pourtant 72 participants selon les organisateurs, 68 selon l'Utopia. Il faut dire que nous comptons nos précieux intervenants venus se frotter aux spectateurs, pas forcément tous convaincus par le vélo. Tant mieux, c'est ce qui a rendu les échanges plus féconds.

Nous remercions chaleureusement Gérard Chausset (élu Vert à Mérignac et conseiller communautaire, un des premiers partisans des VCub avant même leur arrivée), Jérôme Siri (maire-adjoint de Bordeaux-Bastide, gérant des magasins de vélo Station Vélo Service) et Aurélien Belhocine (étudiant à l'IEP de Bordeaux et rédacteur d'un mémoire sur les politiques cyclables de la métropole, à votre disposition pour lecture au local de Vélo-Cité).

Il ressort des échanges que les cyclistes sont demandeurs d'une politique vélo... et ignorent souvent ce qui existe déjà, ce qui n'est pas très bon signe. Vélo-Cité a bien sûr un conseil pour

se faire mieux entendre : adhérer à notre association ! C'est classique mais ça donne du poids à notre travail. Et puis on peut en plus transmettre des cyclofiches, tenir des stands pour convertir au vélo quelques hésitants... Il y a assez de possibilités pour que chacun s'y retrouve.

Petit secret : Erik Frérel nous a confié qu'il planchait sur Vélotopia 2, nous sommes impatients ! Plus d'informations : <http://www.velotopia.fr/>

● Muriel Sola Ribeiro



LA FÊTE DU VÉLO

La 19ème édition de la fête du vélo, organisée par Vélo-Cité et soutenue cette année par la mairie de Villenave d'Ornon, a réuni près de 350 cyclistes. C'est un convoi de cyclistes de toutes générations qui s'est d'abord rassemblé sur le quai Richelieu à Bordeaux. Des cyclistes débordant d'imagination

puisque des vélos très variés étaient réunis : décorés, en musique, en tandem, « customisés », en cargo ou encore couchés, il y en avait pour tous les goûts ! Le peloton s'est lancé dans la bonne humeur sur les pistes en direction de Bègles-plage où une pause animée par deux musiciens a

permis aux cyclistes béglais de rejoindre le convoi. La suite du parcours a mené les vaillants « cyclo-pèdes » au parc Sourreil de Villenave d'Ornon, où un apéritif les attendait dans une ambiance du tonnerre grâce à la fanfare Los Teoporos.

Le déjeuner, dans un cadre de verdure ensoleillé, était accompagné du groupe de jazz Yezz d'Ornon. La digestion s'est faite devant le spectacle très drôle « Dans tous ses états » de l'artiste local et talentueux Mathieu Moustache.

La suite de l'après-midi a vu près de 60 braves remonter en selle pour découvrir Villenave et ses environs, accompagnés par l'association Guidon futé.

Tout au long de la journée, les acteurs du vélo de la métropole bordelaise étaient bien présents : Récup'R et ses vélos rigolos, Étu' récup, Cycles et manivelles, VUC 33 et Vélos Campus Agro avec leurs ateliers de réparations, Vecto triporteurs, et les Ambassadeurs du vélo de Unis-Cité pour les animations enfants.

À l'année prochaine pour le 20^e anniversaire de la Fête du vélo !

● François Nora



LORMONT



Nous nous étions émus récemment dans notre journal de l'état déplorable et impraticable de la piste Bordeaux-Lormont le long des quais, appelée à faire partie du REV (réseau express vélo).

Nos demandes ont été partiellement entendues. Du côté de Bordeaux, les plaques de béton, impraticables et dangereuses, ont été réparées ; et en allant vers Lormont, des rustines de macadam ont été posées sur les endroits les plus abîmés.

Nous nous retrouvons donc avec une piste cyclable de qualité médiocre, mais praticable.

Quel dommage que la bande de roulement n'ait pas été refaite en même temps que la voirie la

longeant ! Pas de peinture au sol et encore moins d'éclairage, donc la piste est interdite la nuit. C'est vraiment une piste cyclable de fortune, indigne de figurer au REV. Une note pour finir ? D, pas plus!

Et encore

Nous ne pouvons que nous féliciter de la toute récente arrivée des tourne-à-droite au feu rouge à Lormont. Et remarquer la toujours cruelle absence de doubles sens cyclables, particulièrement rue du Général-de-Gaulle dans le vieux Lormont.

● **Éric Leroy**

DE BIENS MAUVAIS SIGNAUX

Depuis le mois d'avril, les automobilistes bénéficient d'une première heure de stationnement gratuite au centre de Mérignac, tant en surface que dans le parc souterrain. Le message est clair : vous avez deux-trois courses à faire ? Venez donc en voiture, c'est tellement mieux !

Est-ce de cette façon qu'on va les inciter à modifier leurs habitudes ? Cette mesure paraît spécialement malvenue au moment où l'offre de transports alternatifs à la voiture se diversifie dans la ville : extension de la ligne de tram A, amélioration des lignes de bus, nouvelles stations VCub, notamment.

À Gradignan, la municipalité a accepté de construire un parking près de l'école de Saint Gély (en abattant quelques arbres au passage) pour que les parents d'élèves puissent garer l'indispensable bagnole servant au transport des enfants. Le reste du temps le parking est inutilisé...

Deux exemples parmi d'autres qui démontrent que dans la Métropole bordelaise, comme ailleurs, on sait tenir des discours lénifiants sur « les chan-

gements indispensables en matière de déplacement » mais que les actes ne suivent pas...



● **Alain Guérineaud**

Photo Danielle Cassagne

Mais que fait le CA ?

Juin

■ **10** Concertation sur l'aménagement de la place Gambetta

Réunion de préparation de l'arrivée du Tour à vélo des initiatives pour Alternatiba, les 8-9 septembre à Bordeaux (p. 3)

■ **13** Remise en selle

■ **16** Réunion pour les travaux du PUMA
Réunion entre le PUMA et le CREAQ pour préparer la journée des alternatives de l'énergie

Parution du bulletin

■ **19** Rencontre avec Brigitte Terraza, maire de Bruges et vice-présidente de Bordeaux Métropole, en charge de la mobilité alternative

Permanence à la Maison éco-citoyenne avec Récup'R

■ **27** Commission consultative des services publics locaux de Bordeaux Métropole, portant sur les parkings publics

■ **30** Réunion avec la Maison de la nature et de l'environnement pour préparer la journée « Bougeons écologiquement » du 19 septembre

Juillet

■ **02** Conseil d'administration

■ **04** Remise en selle

■ **07** Réunion de concertation de Bordeaux Métropole sur un futur transport à haut niveau de service (BHNS) entre Bordeaux et Saint-Aubin

■ **08** Commission déplacements à vélo à Talence

■ **21** Concertation pour la « trame douce » de Bordeaux centre avec les paysagistes de Friche & Cheap

PLACE LATULE : RETOUR À LA NORMALE POUR LES CYCLISTES

Il y a deux à trois ans, des travaux avaient été programmés sur l'autopont de la place Latule. C'est ainsi que s'appelle cette structure métallique qui permet aux voitures arrivant du boulevard Godard de continuer leur chemin en direction du boulevard Aliénor d'Aquitaine en enjambant le « méga-carrefour pas très sympa pour les cyclistes » de la place Latule. Un autopont, c'est bien sûr exclusivement réservé aux voitures. Le cycliste, c'est bien connu, n'est jamais pressé... (Mais il n'est pas interdit de rêver : on verra peut-être un jour des « véloponts » à usage exclusif des cyclistes tandis que les voitures attendront au feu). Durant les travaux, pour ne pas trop pénaliser ces chères autos, la bande qui permet aux cyclistes d'arriver au carrefour en (relative) sécurité avait été supprimée afin d'aménager une seconde voie pour les véhicules à moteur (photo 1). Un classique en somme : puisqu'il y a des travaux, quoi de plus normal que de supprimer la voie réservée aux deux-roues ?

Bien sûr, cet aménagement mis en place bien avant la réalisation des travaux a perduré bien après leur fin. Le vélocipédiste est généralement patient, mais quand même : après plusieurs mois, une cyclofiche s'imposait. Cette cyclofiche est remontée par le canal habituel au « service-qui-va-bien » de la CUB. Dire que cela a mis en branle la machinerie complexe des travaux de voirie de la CUB serait aussi exagéré que la vitesse des véhicules qui s'élancent sur la rampe de cet autopont... Mais depuis plusieurs mois la bande cyclable est réapparue et les voitures qui n'empruntent pas l'autopont ont été ramenées à leur unique voie de circulation (photo 2).

Ce résultat est d'autant plus notable que cette situation est dans son ensemble provisoire puisque ce carrefour, ainsi que la rue Lucien-Faure qui va du pont Chaban à la place Latule, doivent être totalement reconfigurés. Les travaux ont d'ailleurs commencé à la hauteur du carrefour avec le cours du Raccordement, interrompant la piste existante. Mais là, un bon point : un fléchage jaune mis en place pour les cyclistes permet de contourner l'obstacle en longeant le bassin à flot (photo 3).

Conclusion : une cyclofiche, ça n'est pas forcément nécessaire et certainement pas suffisant... mais quand même ça sert. Donc, n'hésitez pas : si vous êtes confronté à un problème récurrent ou si vous découvrez un obstacle nouveau sur votre parcours, le guidon à peine lâché, prenez la plume ou votre clavier et vite, envoyez une cyclofiche avec une photo à Vélo-Cité, qui se fera un plaisir de faire suivre et d'insister régulièrement jusqu'à ce que...

● **Georges Chounet**



En prévision des travaux sur l'autopont de la place Latule, la bande cyclable avait été supprimée pour que les voitures circulent sur deux voies.



La bande cyclable est rétablie. Les voitures circulent à nouveau sur une seule voie.



Rue Lucien-Faure, à la hauteur des travaux qui coupent la bande cyclable, un fléchage jaune a été mis en place pour permettre aux cyclistes de contourner le chantier.

LE FUTUR PONT JEAN-JACQUES BOSC

Vélo-Cité a participé en juillet à une réunion sur les aménagements cyclables de ce pont

Bordeaux métropole alignait trois représentants à cette réunion, dont Bertrand Arnauld de Sartre, chef de projet. Gilles Guyot, architecte chef de projet, représentait l'agence OMA retenue pour le pont. Il était accompagné de deux chefs de projets « ingénierie » de la société Egis.

On rappelle que ce huitième pont à travers la Garonne sur le territoire de la métropole reliera le boulevard Jean-Jacques Bosc à la rive droite du fleuve, pas loin de la rue Jules-Guesde. Petit jeu, énumérez et localisez les sept autres traversées ! On sait que la plate-forme de l'ouvrage fera 44 m de large avec du sud au nord : deux fois deux voies automobiles, deux voies autobus, une piste cyclable à double sens de 3 m de large et un espace piétonnier de 15 m de large.

L'enjeu pour Vélo-Cité portait sur les raccordements cyclables de chaque côté de l'ouvrage, points très critiques pour la cyclabilité. En effet, on ne voudrait pas que se reproduise ce qui s'est passé pour le pont Chaban-Delmas : un magnifique pont levant certes, mais rendu très moyennement cyclable par son aménagement en voie verte aussi ouverte aux (très nombreux) piétons, et des raccordements cyclables pas du tout à la hauteur. Malgré les protestations et propositions de Vélo-Cité qui s'accumulent, on sait qu'il coulera beaucoup d'eau sous les huit ponts avant que la situation ne soit améliorée. Quand le mal est fait...

Mais revenons à notre nouveau pont. Les raccordements routiers, cyclables et piétonniers seront insérés au sein d'une surface de presque cinq hectares d'emprise au sol – pour les deux rives – traitée avec de nombreux espaces arborés et de détente. Le budget prévu pèse un tiers par rapport au pont au sens strict. Et on peut le dire, la partie aménagements cyclables du projet paraît plutôt bien ficelée,

même si le diable se cachera comme toujours dans les détails.

Rive gauche, une piste cyclable bidirectionnelle permettra le passage direct (nord/sud) sous la culée du pont et sera raccordée aux accès nord et sud qui montent vers la plate-forme avec une pente de 4 %. La continuité avec les quartiers alentours est bien prévue. Une fois sur le pont, il faudra parfois traverser la chaussée pour rejoindre la piste : nous avons insisté fortement sur la qualité de cette traversée. Rive droite, même principe mais pas de piste cyclable d'évitement sous la culée du pont (y'avait pas la place, nous dit-on). L'interconnexion avec le réseau de Floirac et la future salle de spectacles est prévue au projet. Cher lecteur, en zoomant sur certaines images de la page internet suivante : <http://www.urbanews.fr/2013/12/19/37674-clement-blanchet-interview-exclusive/>, dont celles appelées « axonométrie de la rive droite ou gauche », vous aurez des éclaircissements visuels (axonométrie, joli mot n'est-ce pas ?).

Nous l'avons dit, la largeur des pistes bidirectionnelles sera de 3 m. Nous avons insisté pour que les aménagements de traversée de chaussée minimisent les risques de conflits entre piétons et vélos et nous avons demandé de ne pas sous-estimer les besoins en stationnement. Nos interlocuteurs nous ont dit que les événements organisés sur l'espace piétonnier qui ne fermeront pas la circulation automobile et les transports collectifs – cinéma de plein air, marché – préserveront aussi la piste cyclable. Ça, Vélo-Cité y est très sensible.

L'enquête publique est pour fin d'automne, nous ne manquerons pas d'aller dans le détail.

● **Éric Leroy et Jean-François Perrin**



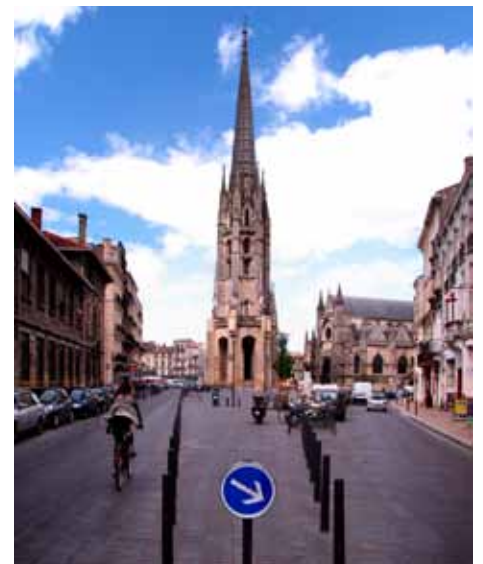
Le futur pont Jean-Jacques Bosc et les espaces paysagers de raccordement. Crédit OMA.

DES PANNEAUX BLEUS À SAINT-MICHEL



Et ce ne sont pas ceux des autoroutes ! Avec la fin des travaux, le quartier a été transformé en une vaste zone de rencontre pour le plus grand bonheur des piétons et cyclistes. Connectée à celle de Sainte-Croix, c'est sans doute la plus grande de la ville.

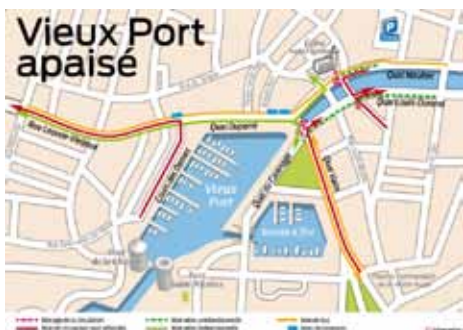
Finis les détours, car il n'y a plus de sens interdit autour de la flèche. Le sol a été complètement aplani, ce qui permet de traverser le quartier de part en part et dans toutes les directions quasiment en ligne droite.



Le stationnement des vélos a été bien pensé et correctement dimensionné. Sur les bords de la place, de grands et longs arceaux permettent en cas de forte affluence d'accrocher jusqu'à quatre montures sur chacun, et au centre de la place, tous les lampadaires sont protégés par des arceaux plus petits et fort pratiques.

● **Ludovic Fouché**

BORDEAUX-LA ROCHELLE, SI LOIN, SI PRÈS



Les Bordelais en rêvaient, les Rochelais l'ont fait ! Depuis le 4 juillet, une grande partie des quais de La Rochelle (rue Léonce-Vieljeux, quai Duperré, Maubec et Valin, jusqu'au cours des Dames) est passée en circulation vraiment apaisée. Après avoir connu il y a longtemps les premiers vélos en libre-service, voilà maintenant que les quais refusent les voitures et les deux-roues motorisés ! Seuls les bus sont autorisés à vitesse réduite, ainsi que les véhicules de secours et quelques autres, signalés par un macaron. Pour avoir vécu l'avant et l'après, à pied et à vélo, la différence est flagrante. Les usagers se sont réappropriés les lieux et le niveau sonore est bien redescendu.

Nous avons déjà vanté dans ce bulletin les vertus des zones apaisées et l'exemple récent de la rue Tanesse à Bordeaux l'a re-démonstré : évacuez les moteurs, et la ville redevient vi(v)able. À La Rochelle, on n'a pas oublié non plus la promotion, l'information et la sen-

sibilisation pour accompagner le changement : beaucoup d'articles de presse, des affichages dans la rue et un « observatoire mobile participatif » qui recueille de juillet à septembre l'avis du public sur le nouveau plan de circulation. C'est un triporteur jaune qui sillonne le vieux port. Des questionnaires sont aussi distribués à l'office de tourisme.

D'aucun diront « Oui mais La Rochelle est bien plus petite que Bordeaux... », belle façon de botter en touche quand on se souvient d'un plan vélo ambitieux voté en octobre 2012 et de réelles avancées dans la prise en compte des piétons et des personnes à mobilité réduite au niveau national avec le PAMA (plan d'action pour les mobilités actives) du Ministère du développement durable en mars 2014.

Enfin, nous avons aussi vu sur certaines fenêtres et voitures de riverains de la rue Villeneuve un panneau se



plaignant de façon acide de la requalification des quais, en expliquant qu'ils souffraient du report de circulation dans leur rue. Pourquoi ne pas demander que leur rue devienne zone de rencontre, voire un secteur sauvegardé avec bornage en entrée et sortie de rue ? Mais ça veut dire aussi bien moins de places de stationnement dans la rue... le beurre et l'argent du beurre ?

● Muriel Sola-Ribeiro

QUAND LE TRAIN DEVIENT LE MEILLEUR AMI DU VÉLO

Quand votre village ressemble à ça :



on peut raisonnablement supposer que le vélo n'y a pas vraiment sa place...

Mais c'est sans compter sur le train, qui traverse ce village de part en part en souterrain.

Car au beau milieu de cet enchevêtrement de ruelles en pente, le tunnel du train crée une plateforme... horizontale !

D'un coup d'un seul, le seul espace urbain plat un peu large devient le paradis des enfants à vélo, qui peuvent se défouler ici en toute quiétude.

Notez qu'à l'heure de la prise de vue, les enfants

sont rentrés chez eux... et que les vélos les attendront comme ça au milieu de la place jusqu'au lendemain matin.

● Ludovic Fouché



QUELLES ASSURANCES POUR ROULER À VÉLO ?

Pour vous rendre à votre travail ou vous balader, vous utilisez régulièrement votre vélo. Mais que se passe-t-il en cas d'accident ?

À vélo, sachez qu'une assurance spécifique n'est pas obligatoire. Pour les dommages causés aux autres, la responsabilité civile dite « vie privée » incluse dans votre assurance habitation suffit. En cas d'accident avec un véhicule à moteur, les dommages subis par le cycliste et son vélo seront dans la plupart des cas indemnisés par l'assureur dudit véhicule (sauf si le cycliste est en tort manifeste). Si le conducteur refuse de reconnaître ses torts, la garantie « Défense et recours », parfois incluse dans votre assurance habitation, peut intervenir. Si vous vous blessez tout seul, vous serez couvert par votre système de santé (sécurité sociale) et par votre mutuelle si vous en possédez une. Une assurance « Garantie des accidents de la vie » pourra également vous indemniser en cas d'accident grave.

Pour une pratique sportive, les fédérations (Fédération française de cyclotourisme, Fédération française de cyclisme, UFOLEP, etc.) proposent des formules adaptées et vendues avec la licence.

Sachez aussi qu'il est illégal de réduire les indemnités accordées pour dommages corporels à un cycliste au motif qu'il ne portait pas de casque (du moins en dehors de la pratique sportive en club et de la compétition).

Concernant le matériel, il existe des assurances (assez coûteuses) qui peuvent couvrir la casse et/ou le vol. À réserver au matériel haut de gamme et notamment aux vélos à assistance électrique.

Chez vous, votre vélo est en général couvert au même titre que n'importe quel bien mobilier. Avant de souscrire une assurance supplémentaire,

comparez les barèmes, la franchise et lisez attentivement les clauses d'exclusion : vol de nuit sur la voie publique, sur ou dans un véhicule, vélo non attaché...

À ce sujet, le vol de vélo n'est pas une fatalité. Un bon antivol, voire deux, fixés à un bon support dissuaderont nombre de tentatives malhonnêtes. Avec un marquage BICYCODE® c'est encore mieux ! Et si, malgré toutes vos précautions, votre précieuse monture disparaît, n'oubliez pas que le site de la Direction départementale de la sécurité publique de la Gironde peut vous permettre de la retrouver : <http://www.velos-objets-decouverts-33.fr/>.

● Alain Guérineaud

OPENSTREETMAP, CARTOGRAPHIONS LE MONDE RUE APRÈS RUE... ET LES PISTES CYCLABLES !

Une nouvelle piste cyclable ? Des équipements urbains modifiés ? Un nouvel atelier vélo ? Un point d'eau à proximité de la piste Lapébie ? Autant d'informations que chaque jour un cycliste découvre et partage avec d'autres cyclistes. Et si cette information devenait accessible à tous les amateurs de vélo ?

L'objectif d'OpenStreetMap est de produire une base de données géographiques sur le modèle participatif de Wikipédia. Chacun vient enrichir la mappemonde en dessinant sa rue, son village, son quartier. Les contributions décrivent donc des routes, des rivières mais aussi des pistes cyclables, des lignes de bus ainsi qu'une multitude de points d'intérêt comme les commerces, les services publics, les sites remarquables...

La carte est proposée sur le site web du projet, <http://openstreetmap.org> ou plus rapidement <http://osm.org>. Les données brutes sont accessibles à tous sous licence libre. Cette liberté permet à chacun d'utiliser la base commune pour afficher un plan sur son site web ou pour tout autre usage personnalisé.

Projets dérivés

Données libres, les données d'Openstreetmap servent par exemple :

- aux itinéraires cyclistes sur Opencyclemap¹ ;
- pour une carte nautique libre OpenSeaMap² ;
- pour localiser les bornes à incendies³ ;
- pour connaître les lieux accessibles en fauteuil roulant⁴.

Comment contribuer ?

Il suffit de se lancer ! Soit seul, grâce aux nombreuses ressources en ligne (http://wiki.openstreetmap.org/wiki/FR:Page_principale).

Ou alors en participant à une « cartopartie » qui permet la rencontre entre des curieux et des contributeurs à OpenStreetMap. C'est une sortie sur le terrain pour rele-

ver des informations avec une feuille et un crayon, ou avec un téléphone portable si on en possède un. Puis, dans un lieu équipé de quelques ordinateurs et d'une connexion internet, on crée un compte (nécessité d'avoir une adresse courriel) avant d'apporter sa pierre à l'édifice, accompagné par des contributeurs un peu plus chevronnés.

Licence

Cet article et les données OpenStreetMap possèdent le même type de licence qui vous autorise à utiliser le contenu, à le reproduire, à le distribuer et à le modifier. Vous devez simplement citer le ou les auteur(-s) original(-aux).

Cet article, sous licence Creative Commons BY-SA (SA pour « share alike », que l'on peut traduire par « partage

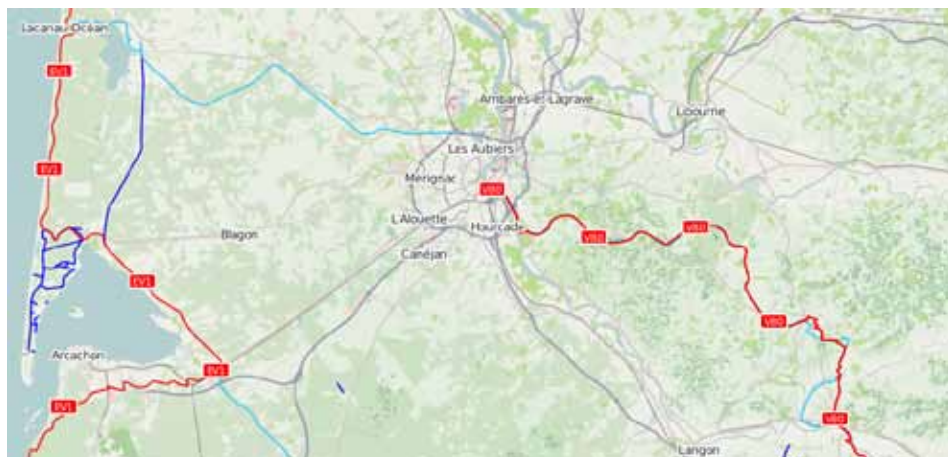
à l'identique »), est inspiré d'un autre de Jean-Christophe Becquet⁵.

Les données d'OpenStreetMap, sous licence ODbL (Open Database Licence, licence spécifique aux bases de données), sont créditées avec la mention « © les contributeurs d'OpenStreetMap ».

● Vincent Bergeot

Contributeur OpenStreetMap et cycliste

- 1 <http://www.opencyclemap.org/>
- 2 <http://map.openseamap.org/?>
- 3 <http://www.osmhydrant.org/fr/#>
- 4 <http://wheelmap.org/>
- 5 version originale : <http://apitux.com/medias/apitux-revue-espaces-article-becquet-jean-christophe-openstreetmap-cree-des-donnees-libres-pour-le-territoire-le-projet-dessine-ta-ville.pdf>



UNE RENCONTRE



On sait bien qu'il y a plusieurs types de cyclistes mais parfois, on en croise des impensables. Voici un saisonnier qui nous a raconté avoir eu une voiture dans le temps... et puis les contraintes liées à son utilisation l'ont rendue très vite dépassée. Pour aller d'une mission à une autre et conserver son autonomie tout en préservant la nature dans laquelle il travaille (il est saisonnier dans les champs de la région), il a décidé de reprendre le vélo mais pas n'importe lequel, un photovoltaïque ! Il transporte toutes ses affaires sous les panneaux qui lui assurent un certain confort. Nous aurions aimé savoir son prénom. Sans doute Modeste. Bonne route !

● Muriel Sola-Ribeiro

LA BORDELAISE DE BRICOLAGE EST NÉE

Christophe est bricoleur, Christophe aime le vélo... Christophe a créé la Société bordelaise de bricolage pour permettre aux citadins de faire intervenir chez eux pour de menus travaux et réparations diverses un artisan qui n'aura pas de problèmes à se garer. Bravo !

Contact : 06 46 85 32 54



C'EST BIEN JOLI, MAIS...

Un décret sur le partage de la voirie est paru le 8 juillet dernier. Entre autres réformes, le stationnement sur le trottoir, les voies cyclables ou les voies vertes est désormais reconnu « très gênant » et sanctionné en conséquence d'une amende de 135 € au lieu de 35 €. On ne voit pas vraiment ce que ça peut apporter quand les communes rechignent déjà d'appliquer l'amende de 35 €.

Pour le détail des réformes, parmi lesquelles une extension des doubles sens cyclables, et l'officialisation du « chaudiou », voir le communiqué de presse :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DP_-_Decret_PAMA_-_08-07-15.pdf et le décret lui-même :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2015/7/2/INTS1500405D/jo/texte>.

UN PEU DE LECTURE

On vous conseille régulièrement des livres traitant du vélo mais rarement des romans. En voici un toutefois qui devrait emporter votre adhésion si vous avez des ados à la maison. Un cadeau bien sympa à faire



« Il y a des livres qui ont la grâce, et tiennent d'un bout à l'autre sur un fil fragile en équilibre parfait. Les Petites Reines est de ceux-là, qui vous font éclater de rire et vous mettent le cœur en marshmallow. Le pari n'était pourtant pas gagné. Imaginez plutôt : le roman met en scène, trois cents pages durant, un road-trip aussi improbable que rocambolesque : élues « boudins de l'année » par leurs charmants copains de lycée, trois filles de Bourg-en-Bresse décident de rejoindre la capitale à vélo pour s'inviter à la garden-party de l'Élysée, le 14 juillet. Chacune a une bonne raison de le faire. Accompagnées par le frère aîné de l'une d'elles, ancien soldat condamné, pour faits de guerre, à la chaise roulante, les filles survivent d'étape en étape, en vendant dans une sorte de food-truck improvisé, accroché à leurs bicyclettes, toutes sortes de... boudins ! C'est là que le miracle se produit, par l'énergie du verbe, l'invention comique, l'imagination poétique. Les Petites Reines est un chef-d'œuvre d'humour acidulé, une comédie irrésistible, piquante, enlevée, tout en émotions retenues. Le genre de livre qui vous fait pousser des ailes. » - Michel Abescat

(Nous reprenons ici une critique parue dans Télérama en mai dernier.)

Les Petites Reines, de Clémentine Beauvais. Éd. Sarbacane, 304p., 17 €.

Qui connaît le code de la route ?

L'évolution du code de la route relatif au plan d'action sur les mobilités actives et les stationnements, qui prendra effet au 1er janvier prochain, est l'occasion de se poser la question : les conducteurs connaissent-ils le code la route ?

Peu ou prou répondra-t-on. Plutôt mal que bien en tout cas et une simple observation des comportements le prouve abondamment. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement puisqu'aucun contrôle n'est effectué après l'obtention du précieux document rose ? Puisqu'aucune procédure n'existe pour une actualisation des connaissances ? Penser qu'avoir passé son permis de conduire il y a 50 ans (ce n'est qu'un exemple, on peut choisir une date plus récente...) garantit la connaissance des règles actuelles de conduite est proprement aberrant. Depuis cette époque lointaine le code n'a pas seulement évolué : il a été bouleversé. Des dizaines de nouveaux panneaux ont fait leur apparition, des ronds-points ont été créés, de nouveaux modes de circulation sont apparus, de nouvelles règles ont été fixées, particulièrement en zone urbaine, etc. Mais face ces changements, hormis une information généraliste par les médias, rien. Chacun devrait « s'auto-former », mais ce n'est évidemment pas le cas.

Certains peuvent rétorquer que ceux qui n'ont pas de permis de conduire – c'est le cas de certains cyclistes

et de nombreux piétons – connaissent encore moins le code. Ils n'ont pas tort, avec une limite toutefois : la dangerosité. Car si cyclistes et piétons peuvent être dangereux, ils le sont souvent pour eux mêmes et ils mettent peu en danger autrui. Ce qui est bien différent pour un conducteur automobile, en raison de la masse de son véhicule et de la vitesse qu'il peut atteindre (sans parler du sentiment de sécurité qu'il peut ressentir à l'abri de son habitacle).

Mais le pire dans tout cela est d'être confronté à des personnes qui, fortes de ce qu'elles croient être leur droit, ont des agissements dangereux et des comportements indignes (insultes, menaces, voies de fait...).

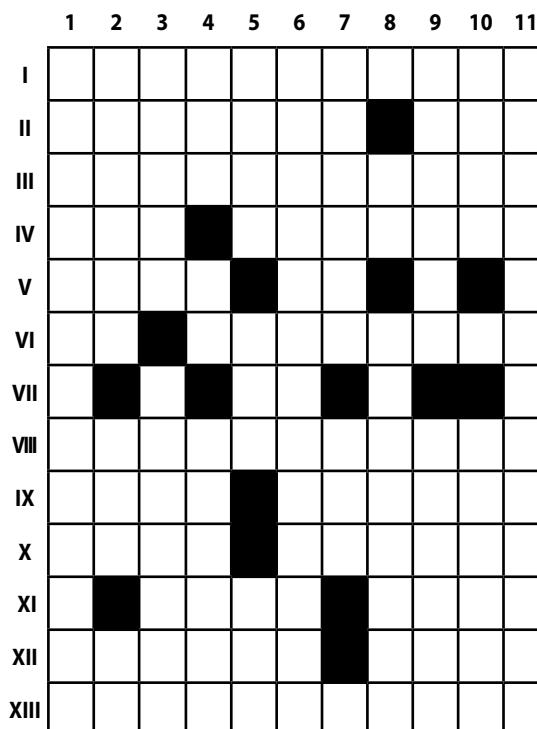
Face à la recrudescence des accidents mortels cette année, il me semble que les pouvoirs publics feraient bien de se pencher aussi sur la méconnaissance des règles et leur actualisation obligatoire. Malheureusement, je crains que le sujet ne soit jamais à l'ordre du jour, aucun gouvernement n'osant se confronter à la levée de boucliers qui en résulterait !

● Alain Guéineaud

MOTS CROISÉS n° 60 par Anne Dicky

Horizontalement I. Le Republicain nouveau. — **II.** En colère, cet été. — Petite amie. — **III.** Exploder. — **IV.** S'oppose aux fossiles (abréviation). — Changeant de tour, pour un roi. — **V.** Singulier ou double. — Sans fard. — **VI.** Engloutie. — Appauvrir en chargeant. — **VII.** Espace (abréviation). — **VIII.** Ou chatouilla ? — **IX.** Fait tache. — Resuscite. — **X.** Pénétré. — Alpage, par chez nous. — **XI.** Agita. — Mal blanchi. — **XII.** Vagabond. — Lever la patte. — **XIII.** Antiterroristes.

Verticalement 1. D'un célèbre impresario (trois mots). — **2.** Trilobite fossile. — Mémoire vive. — Participe. — **3.** Écrivain marron. — Station de ski. — **4.** Demi-avocat. — Article. — Le chaînon manquant ? **5.** — Possessif. — Sans tache. — Lettres de municipaux. — **6.** Avocat entier (deux mots). — **7.** Bâton. — Mal sue. — **8.** Biscuiterie nantaise. — Colorera. — **9.** Inflexion allemande. — Culait n'importe comment. — **10.** Possessif. — Uniforme. — **11.** Dérangeants.



Solution du n° 59

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	N	T	O	G	E	N	E	S	E
II	U	I		B	L	O	U	S	A	S
III	T	R	I	T	O	N	S		O	T
IV	R	E	P	U	B	L	I	Q	U	E
V	E		A	S	E		L	U	L	U
VI	C	D		E	T	U	D	I	E	R
VII	U	E	B		T	N			S	O
VIII	I	S	E	R	O	I	S	E		P
IX	D	I	L	E	T	T	A	N	T	E
X	A	N	U	I	T		I	D	E	E
XI	N	T	A	T	E		N	U	N	N
XII	C	O	R	R	U	P	T	I	O	N
XIII	E	X	T	E	R	I	E	U	R	E

Sommaire du n° 129

1	Éditorial
2,3	Rendez-vous
4	C'est passé
5	Communes
6,7	Bordeaux
8	Ailleurs
9	Pratique
10	Courrier, brèves
11	Roue libre

Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

Expéditeur : Association Vélo-Cité
16 rue Ausone 33000 BORDEAUX
05 56 81 63 89
ISSN : 1954 - 9032

ÉTIQUETTE

Le numéro 129 a été tiré à 460 exemplaires
(+ 800 diffusés par mail).

Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : il faut désormais contacter le CGEP (centre de gestion de l'espace public) concerné. Voici les numéros de téléphone. Les « DT » sont des directions territoriales.

Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Pensez à nous signaler votre appel (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.

Pour les vélos épaves qui restent attachés aux arceaux ou autre mobilier urbain, il suffit de faire une demande à Allô Proximité au 05 56 10 33 33 (pour Bordeaux seulement... pour l'instant)

État des chaussées et pistes

CGEP Rive Droite, DT1 : **05 57 80 79 00** (Ambarès, Ambès, Carbon-Blanc, St Louis de Montferrand, St Vincent de Paul)

CGEP Rive Droite, DT2 : **05 56 40 64 00** (Artigues, Bouliac, Floirac, Lormont, Cenon)

CGEP Sud, DT3 : **05 56 87 75 50** (Bègles, Talence, Villenave d'Ornon)

CGEP Sud, DT4 : **05 56 07 74 00** (Gradignan, Pessac)

CGEP Ouest, DT5 : **05 57 92 79 50** (Mérignac, Le Haillan)

CGEP Ouest, DT6 : **05 56 70 69 50** (Eysines, Le Taillan, St Aubin de Médoc, St Médard en Jalle)

CGEP Ouest, DT7 : **05 57 93 60 00** (Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Parempuyre)

CGEP Bordeaux, DT8 : **05 57 19 62 00** (Bx Nord, Caudéran, délimitation axe Judaïque/Intendance jusqu'aux quais)

CGEP Bordeaux, DT9 : **05 57 19 62 00** (Bx Sud, Bastide, St Augustin)

Et ce qui va avec

(boutons-poussoirs et boucles de détection) :

0800 32 05 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Propreté des pistes et bandes

Bandes : **la mairie**
Pistes en site propre : **CGEP comme ci-dessus**

À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à bordeaux@fubicy.org

Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

Cotisation annuelle (année civile)

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	20 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse électronique

Adresse courrier

Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF) papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif

Téléphones domicile
travail
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?